



Allocation aux Enfants handicapés (AEEH)

..... En résumé

Enfant en situation de handicap de moins de 20 ans

Soit avoir un taux d'incapacité supérieur à 80 %

Soit avoir un taux d'incapacité entre 50 % et moins de 80 % et avoir besoin d'accompagnement et de soins particuliers

Il s'agit d'une prestation familiale ayant pour objet de compenser les frais supplémentaires liés à l'éducation et aux soins apportés à un enfant en situation de handicap, sans tenir compte des ressources.

[Formulaire de demande AEEH \(PDF - 2.54 Mo\)](#)

[Fiche descriptive AEEH \(PDF - 247.15 Ko\)](#)

[Fiche CNSA - l'AEEH \(PDF - 2.16 Mo\)](#)

[Fiche CNSA - Le complément de ressources \(PDF - 1.74 Mo\)](#)

[Contactez-nous](#)